



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 36/12
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 03 JUL. 2012

Affiché le : 03 JUL. 2012

L'An deux mille douze, le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 juin 2012

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, CANEZIN, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÛN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAINÉ, BENHADJ, RIGAUD, FERTE, MOUNIC, LOUGE, GESTA.

PROCURATIONS

Mme AUDIGUIER	à	M. SANCHEZ
Mme PETIT	à	M. SALAÛN
M. MARQUIER	à	Mme MAUREL
Mme LLOUBÈRES	à	M. RIGAUD

Secrétaire : Monsieur Michel BEUILLE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ - Extension du Périmètre du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Âgées.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Sauveterre de Comminges souhaite adhérer au SITPA. Par délibération du 14 mars 2012, le Conseil Syndical a donné son accord pour inclure cette commune au sein du périmètre de compétence du Syndicat.

Conformément aux principes d'intercommunalité, le Conseil Municipal doit approuver l'adhésion de cette nouvelle commune au Syndicat.

Madame le Maire demande aux membres du conseil Municipal de se prononcer sur cette adhésion.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- Donne son accord pour inclure cette dite commune au sein du syndicat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 26 juin 2012

Le Maire,

Lysiane MAUREL

